

l'Agriculture n'ait pas la permission de falsifier le compte rendu des débats. Il l'a discerné, et c'est pourquoi il est revenu afin d'essayer, dirai-je, de faire restitution.

Le très hon. M. Gardiner: J'ai discerné vendredi que je recevrais toutes les injures dont je suis l'objet aujourd'hui et je suis tout disposé à les accepter au lieu de laisser une charge peser sur d'autres épaules.

M. Coldwell: Je suis bien aise d'apprendre que c'était bien cela. Cependant, monsieur l'Orateur, vous avez tenté, cet après-midi, de dégager le ministre. A mon avis, c'est au ministre de l'Agriculture qu'il faut attribuer le blâme pour tous ces ennuis, et c'est bien à lui que je tiens à le laisser.

M. E. G. Hansell: Monsieur l'Orateur, je crois qu'on se rendra compte en définitive qu'on a voulu faire prêter à cet incident une importance démesurée. Cela ne signifie pas cependant qu'une responsabilité quelconque ne pèse sur personne, et je vois pour ma part trois responsables.

D'abord Votre Honneur, monsieur l'Orateur. Vous nous avez donné une assez longue explication des règles applicables en l'occurrence et de la manière dont l'affaire vous est venue en main, et je pense avoir compris, d'après ce que vous avez dit, que vous considériez la demande du ministre comme raisonnable. C'est quelque chose que je n'ai pas de peine à comprendre. Je ne pense pas que le ministre ait couru vers vous, affolé, en s'arrachant les cheveux, pour vous dire: "Monsieur l'Orateur, il faut que vous fassiez quelque chose". Ce n'est pas la façon dont les hommes politiques procèdent. Ils viennent dire,—du moins est-ce ainsi qu'il me semble que je m'y prendrais,—: "Une légère erreur a été commise à l'égard de quelques chiffres que j'ai donnés aujourd'hui, et je me demande si vous verriez un inconvénient à les effacer et les remplacer par les chiffres exacts."

Vous diriez naturellement, monsieur l'Orateur, que c'est une demande raisonnable. Je ne verrais là nulle raison de dire qu'une pression quelconque ait été exercée sur vous. Je ne donnerais à la chose que l'interprétation dont je vous ait déjà fait part. Je vois très bien le ministre vous aborder de la sorte et vous dire que ce n'est qu'une bien innocente petite correction; vous lui répondez alors: "Effectivement, cela me paraît raisonnable." J'affirme que le ministre n'aurait même pas dû aller vous trouver pour vous demander d'intervenir. C'est là, à mon sens, que se trouve la responsabilité. Si vous donnez suite à votre idée de soumettre votre décision au jugement de la Chambre, mon parti vous manifesterà sa confiance par son vote

[M. Coldwell.]

car nous sommes persuadés que vous agissez raisonnablement en toutes circonstances.

L'autre personne qui pourrait être mise en cause serait l'éditeur des *Débats*; or, on vient justement de lui rendre un vibrant hommage, que confirment les applaudissements des députés. L'expérience que nous avons de ces questions,—et pour certains d'entre nous elle s'étend sur de nombreuses années,—nous porterait à féliciter tout éditeur des *Débats* que nous avons connu ces dernières années. Donc, nous leur donnerions un vote de confiance.

Il ne reste qu'une personne: le ministre. Il lui a fallu 20 minutes pour s'expliquer sur un fait personnel et je crois qu'il continuait encore, s'il n'avait pas été interrompu. Je n'arrive pas à comprendre le silence des députés ministériels; chaque fois que l'exposé d'un fait personnel dépasse 10 minutes, ils se récrient généralement avec énergie. Aujourd'hui, quelqu'un prend 20 minutes et ils se taisent. Ce sera un jour mémorable celui où quelqu'un de notre côté prendra 20 minutes pour s'expliquer sur un fait personnel. Tout cela n'est qu'accessoire! J'aimerais développer un ou deux points. Le ministre a avoué être allé trouver l'éditeur des *Débats* qui lui aurait dit qu'il ne pouvait rien, sans l'autorisation de l'Orateur. Le ministre s'est adressé à l'Orateur, mais aussi à un autre organisme, à la presse.

M. l'Orateur: Puis-je inviter l'honorable député à ne pas mêler d'étrangers à ce débat?

M. Hansell: Les journalistes sont peut-être des étrangers pour certaines gens, mais ils ne le sont pas pour le ministre ni pour le gouvernement.

M. Coldwell: Le ministre s'est adressé aux journalistes.

M. Hansell: J'espère n'avoir pas donné une fausse impression. Le ministre a rencontré les journalistes. C'est lui-même qui a amorcé l'affaire en disant qu'il avait communiqué avec les journalistes. J'ignore si nous pouvons conclure qu'il y a eu ingérence auprès des journalistes, mais la nouvelle était lancée sur le télégraphe et il n'y avait plus rien à y faire. Toutefois, ce n'est pas la première fois que des membres du gouvernement essaient auprès des journaux d'empêcher la publication de certaines nouvelles. Il est bien beau de parler de la liberté de la presse, mais que personne ne vienne accuser notre groupe de ne pas tenir à la liberté de la presse.

Lorsque le ministre a parlé de l'usage que des institutions de la province voisine faisaient de la margarine, quelqu'un s'est exclamé. Il ne s'agit pas d'une modification de chiffres au hansard, mais d'une déclaration